

PÂQUES À LA PLAGE



À quelques jours du week-end de Pâques, les plages et rivières de l'archipel se préparent à accueillir des milliers de campeurs pour un rendez-vous familial et convivial. Mais sans respect des règles de base, la nature risque de payer le prix fort.



POINT D'ARBRES TU NE COUPERAS

Installer son campement ne signifie pas couper les arbres qui gênent ou arracher tous les « bois patates » qui couvrent le sol. Rappelons que ces lianes constituent des lieux privilégiés pour la nidification des tortues. Idem en forêt, les arbres sont fragiles et méritent le plus grand respect.

LES FEUX TU ÉVITERAS

Face à la sécheresse que connaît la Guadeloupe cette année, le risque d'incendie est très élevé. Les barbecues sont donc à interdire à même le sol et encore moins entre les racines des arbres. Utilisez les barbecues installés par l'ONF ou apportez votre propre barbecue.

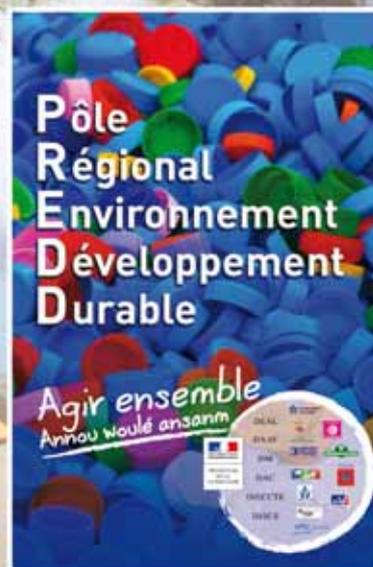
TES DÉCHETS TU RAMASSERAS

De plus en plus de communes font l'effort d'installer des poubelles, voire des colonnes de tri sur les plages à l'occasion de Pâques. Utilisez-les et s'ils sont pleins, emportez vos déchets chez vous pour les jeter à la poubelle. Prenez assez de sacs-poubelles pour laisser la plage propre après votre départ.

MER ET RIVIÈRE TU RESPECTERAS

La mer et les rivières ne sont pas des poubelles ! Attention aux gobelets et sacs en plastique qui s'envolent, ne jetez rien qui puisse polluer ou salir la nature qui vous entoure. Laissez les coraux et les coquillages sur la plage, ne coupez aucune plante en forêt !

L'OPÉRATION PÂQUES À LA PLAGE est reconduite cette année à l'initiative de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DÉAL). De nombreuses associations sillonneront les plages pour vous distribuer des sacs-poubelles et vous aider à laisser les plages propres. Réservez leur le meilleur accueil et écoutez leurs conseils, ils sont précieux. Des agents de l'ONF habilités à dresser des procès-verbaux seront également sur les plages durant ce long week-end.



Pour faire de la Guadeloupe, un archipel qui gère son patrimoine naturel de manière durable...

Le Pôle régional environnement développement durable -PREDD- réunit des services et des établissements publics de l'Etat. Il a pour objectif de promouvoir le «Développement durable» en Guadeloupe. Dans ce cadre, les membres se coordonnent pour avoir une posture commune au niveau du territoire sur les dossiers à enjeux à l'échelle de la Guadeloupe.

Ensemble, ils réalisent des actions collectives ciblées sur le grand public. Ainsi, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DéAL) avec tous ses partenaires mutualisent leurs moyens pour informer et sensibiliser les citoyens au respect de l'environnement pendant la période de Pâques.

ANNOU WOULÉ ANSANM ANSANM !

Un rendez-vous : Pak Bòdlanmè é bò Rivyè.

Des supports de communication pour valoriser les comportements citoyens :

- réalisation d'un film diffusé sur les réseaux sociaux
- création d'une oeuvre collective de «Land art»

Un dispositif citoyen impliquant les associations et les communes.

Un événementiel sur une plage emblématique pour les campeurs :

- l'atelier citoyen «Ti Jaden zodi» pour réenchanter les espaces dédiés aux poubelles et bornes de tri dans nos aires de loisirs
- la fabrication d'un totem géant à partir de matériaux de récupération et de déchets recyclables ménagers avec le concours des usagers de la plage.

LE LABEL PREDD POUR IDENTIFIER LE PARTENARIAT DES SERVICES DE L'ETAT !

- **Services de l'Etat** : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), Direction de la Mer (DM), Direction des Affaires Culturelles (DAC), Direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi (DIECCTE) et Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS).
- **Établissements publics** : Parc National de la Guadeloupe (PNG), Office national des Forêts (ONF), Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), Service Mixte de la Police de l'Environnement (SMPE), Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Environnement (ADEME), Agence Française de Développement (AFD), Agence des 50 pas, Office de l'Eau, Port Autonome de Guadeloupe (PAG), Météo France.

